

de sel

grain

septembre 2013



Le 10 septembre, tous ensemble pour gagner !

Attaques de tous les côtés

A grand renfort de communication, le DG a lancé sa démarche stratégique. Derrière le vernis et la com c'est bien l'avenir de la DGFIP, de ses missions, de son réseau et de ses agents qui sont en jeu. On a à faire à une grande entreprise de démolition pour adapter les services et les missions aux moyens humains et financiers. Fermetures de trésoreries, de SIE, concentrations de SIP ou SIE d'un même site, concentrations au niveau départemental, régional voir inter-régional de certaines missions. Ce ne sont pas les notes expliquant qu'il ne sera pas opportun d'importuner les entreprises bénéficiant du CICE (20 milliards distribués sans contrôle c'est une première) ou celle adressée aux comptables avec un argumentaire en direction des maires qui auraient la mauvaise idée de vouloir remunicipaliser certaines missions comme la gestion de l'eau qui vont nous rassurer sur l'avenir des missions de la DGFIP.

Sur le front des retraites, les informations distillées au compte goutte portent sur un allongement du nombre d'années de cotisation et une augmentation de la CSG et/ou des cotisations. Le « travailler plus longtemps en gagnant moins » est donc bien à l'ordre du jour.

Les négociations salariales pour les fonctionnaires sont dans l'impasse et l'ouverture des discussions sur la préparation du budget 2014 n'indiquent pas un changement de cap.

Comme pour les autres pays européens, c'est bien l'austérité que le gouvernement et le patronat veulent nous imposer. Pourtant, cette politique de renflouage des banques et d'aides massives aux grandes entreprises, mise en place depuis le début de la crise systémique en 2008, ne fait que nous enfoncer un peu plus chaque jour dans la récession.

Ce n'est pas la crise pour tout le monde

Le seul événement de l'été qui n'a guère fait la une de l'actualité est l'enquête du magazine Challenges sur les 500 plus grandes fortunes de France. Elle est réalisée depuis 1996. Leur fortune n'a jamais atteint de tels sommets. Elle

représente le budget de l'Etat, 16% du PIB et 10% du patrimoine des français. Elles ont augmenté de 25% en un an. Et cerise sur le gâteau 10 de ces 500 représentent 40% du total amassé (135 milliards).

Alors que le chômage et la pauvreté augmentent de mois en mois, ce n'est pas la crise pour tout le monde. Et pourtant ce sont des Bernard Arnault, Gérard Mulliez, Serge Dassault, Vincent Bolloré ou encore Xavier Niel qui nous donnent des leçons de serrage de ceinture pour sauver la France. Mais qui la coule ? Les salariés qui ont leurs salaires bloqués ou ces 500 grandes fortunes qui se gavent sur le dos de la grande majorité de la population ?

Poser la question c'est y répondre. Pour ce qui concerne la CGT, ce n'est pas le problème de la richesse qui existe dans ce pays mais le problème de sa répartition.

Alors que seulement 500 personnes détiennent 16% du PIB il faut arrêter de culpabiliser le reste de la population lorsque ce PIB stagne.

Alors que 500 personnes possèdent l'équivalent du budget de l'Etat, il faut arrêter d'expliquer que les services publics et les fonctionnaires coûtent cher.

Décomplexés

Face à toutes les attaques de la rentrée, il ne faut donc pas avoir de complexe. Pour les retraites et la sécu, pour l'emploi, pour les salaires, pour les missions et le réseau de la DGFIP il faut se mobiliser, tous ensemble, pour imposer une autre politique au service du plus grand nombre. Notre volonté collective est bien plus puissante que 500 personnes même si ce sont des grandes fortunes.

Alors aucune hésitation, le premier rendez vous de la rentrée, le 10 septembre, doit être un premier succès pour construire le rapport de force afin d'inverser cette tendance destructrice. La CGT, FO, la FSU et Solidaires appellent à une journée de grève et de manifestation. Débattons-en et engageons-nous sans réserve.

Du côté de l'égalité femmes-hommes

Assurer l'égalité de rémunération pour supprimer les écarts salariaux. Ils atteignent 27 % entre les femmes et les hommes, et 48 % pour les retraites (régimes tous confondus). Les écarts de pensions de retraite sont de l'ordre de 20 % pour les générations nées dans les années 70. Les inégalités de retraites sont un condensé des inégalités de rémunération et de carrière. Il est nécessaire de remettre à plat les grilles de classification pour garantir la reconnaissance salariale des métiers à prédominance féminine, permettre une réelle mixité des métiers, lutter contre les stéréotypes, garantir un déroulement de carrière identique à ceux des hommes, renforcer les sanctions envers les entreprises.

Lutter contre la précarité des salariées. 80 % des emplois à temps partiels sont occupés par les femmes, 4,5 millions vivent sous le seuil de pauvreté. Le projet de loi sur l'égalité ne comporte aucune disposition de lutte contre la précarité au travail, au prétexte que le sujet aurait déjà été réglé par la loi dite de « sécurisation des parcours professionnels ». Pour la CGT, cette loi ne permettra pas de résorber la précarité, bien au contraire, elle l'accroît ! Il est donc indispensable d'aborder la question du temps partiel dans le cadre de l'égalité professionnelle et de prévoir des dispositions légales pour mettre fin au temps partiel subi.

Permettre l'accès aux postes à responsabilités. Les femmes doivent pouvoir accéder à ces postes, ce qui passe notamment par l'encadrement du temps de travail des cadres et des forfaits jours, conformément à la jurisprudence européenne.

Reconnaître la pénibilité du travail des femmes. La loi sur l'égalité doit permettre de modifier l'article du Code du travail pour faire apparaître clairement la dimension genrée des risques professionnels intégrant entre autre la maternité, les impacts différenciés du travail sur la santé des femmes et des hommes et pour prendre des mesures de prévention adéquates. Il y a un déni de la pén-

bilité du travail des femmes, avec des statistiques sexuées rarement produites et encore moins diffusées. La Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) observe que le nombre d'accidents du travail a diminué depuis dix ans, avec une diminution de - 21 % pour les hommes tandis que ceux des femmes ont augmenté de + 23,4 %, même s'ils ne représentent encore qu'un tiers du volume total. Comme les hommes, les femmes qui font des travaux pénibles inévitables doivent pouvoir bénéficier d'un départ anticipé avec une retraite entière.

Réformer le congé parental pour que la parentalité devienne partagée. Ce dispositif doit être davantage partagé par les femmes et les hommes. Le faible attrait pour les hommes du congé parental s'explique par des raisons culturelles mais aussi financières. Pour que le congé parental soit pris à égalité de temps par les deux parents, il faut donc aussi qu'il soit mieux rémunéré et proportionnel au salaire.

Permettre une articulation vie familiale/vie professionnelle. Il est nécessaire de développer considérablement l'accueil des jeunes enfants, de rendre obligatoire la scolarisation dès 3 ans, et d'assurer des modes d'accueil pour les enfants en dehors des temps scolaires. Le gouvernement doit assurer le financement pour la mise en place du plan d'ouverture de nouvelles places en crèche annoncé récemment.

Le partage des charges de famille et domestiques doit impérativement évoluer, car ce sont les femmes qui assurent encore en très grande majorité ces tâches (80 %).

Et du côté des retraites

Défendre et améliorer notre système des retraites solidaire par répartition. Les femmes comme les hommes doivent pouvoir partir à 60 ans à la retraite avec des pensions équivalentes à au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète. La décote qui défavorise d'abord les femmes doit être supprimée.

C'est possible et la CGT fait des propositions pour assurer un financement pérenne du système des retraites : développer l'emploi, moduler les cotisations des employeurs en fonction de la valeur ajoutée des entreprises, soumettre à cotisation tous les profits financiers, soumettre à cotisation tous les éléments de rémunération complémentaires (stock-options, intéressement, primes, etc). Augmenter les salaires et le taux d'activité des femmes, réduire les inégalités professionnelles femmes-hommes c'est aussi augmenter les ressources du système des retraites. Une simulation de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (régime de base du privé), montre que si les salaires des femmes étaient portés au niveau de ceux des hommes, ce rattrapage générerait davantage de ressources (cotisations sociales) que de dépenses (versement des pensions) sur la période allant de 2012 à 2050 (18,5 milliards contre 13 milliards à l'horizon 2050).

Revaloriser les minima des pensions pour lutter contre la pauvreté des retraité-e-s. Nous ne pouvons pas accepter qu'aujourd'hui en France, 700 000 femmes de plus de 65 ans vivent sous le seuil de pauvreté. Ce sont les femmes qui touchent le plus souvent le minimum contributif pour le secteur privé et le minimum garanti pour le Public. Aucune retraite ne doit être inférieure au Smic.

Prendre en compte les années de formation, d'apprentissage et de chômage dans les trimestres validés. Ce dispositif qui s'appliquerait à tout-e-s est important pour les femmes majoritaires parmi les diplômé-e-s du supérieur.

Maintenir les salaires pendant les congés de maternité.

Améliorer les droits familiaux. Tant que les retraites des femmes seront inférieures à celles des hommes (résultat d'une politique de bas salaires, précarité, temps partiel, chômage, prise en charge de la famille...), les droits familiaux, doivent être améliorés pour permettre un réel rattrapage des retraites des femmes.

Le plastique ne s'est pas révélé fantastique...

Grain de Sel s'était fait l'écho de la super mesure de simplification de juin visant à remplacer la vieille ficelle et son nœud normalisé par un élastique pour la confection des comptes de gestion.

On avait adoré la fiche. Mais c'est la suite qui est devenue bien plus intéressante encore quand il a fallu passer à sa mise en œuvre pratique... Et là, le réseau a vraiment été content !

D'abord sur les liasses confectionnées, il fallait mettre une étiquette pour dire ce qu'il y avait dans la liasse. C'était surtout là, plus que dans le caoutchouc, que résidait la simplification ! L'édition des étiquettes était automatisée dans SAMWEB et devait être tranquillement faite dans les services de direction. Passons sur la charge de travail engendrée par une telle centralisation (billevesée !)... Encore fallait-il savoir comment éditer et sur quel support... D'après nos informateurs, il ne s'est pas trouvé grand monde pour répondre à leurs questions...

Ensuite, les petits bracelets n'étaient pas donnés... La DG les a certes intégrés dans le marché national mais elle a demandé aux directions locales de financer sur leurs crédits les achats simplificateurs. Autant dire qu'en ces périodes de vaches

maigres, à un peu plus de 10€ les 30 élastiques (bricole !), les directions ne se sont pas précipitées... D'autant que les ficelles avaient été achetées...

Histoire de ne pas en rester là, le transport des comptes devait s'effectuer par des cartons ergonomiques alors qu'il était jusque-là fait sous des modes différents selon sa destination. La DG a indiqué fournir la nouveauté mais elle ne savait pas encore quand, ça devait se savoir après passation du marché... Elle les a promis pour septembre...

Pendant ce temps-là, les équipes de vacataires étaient à pied d'œuvre en juin dans de nombreuses directions pour faire le boulot comme il avait été prévu avant ladite simplification...

Bilan des courses : les comptes de gestion ont été confectionnés comme avant, avec la bonne vieille ficelle et le bon vieux nœud normalisé dont on nous a dit que sa confection se transmet par voie orale (pas moins), de génération en génération...

Pour prouver qu'à Grain de Sel on ne fait pas rien qu'à se moquer de Bruno Bézard, de sa com, de ses grandes idées et de ceux qui servilement s'empressent de proposer des mesures pas très futées, on fait

des propositions constructives :

1- on veut bien un bilan des mesures de simplification de l'année : ça permettra de savoir si ça a simplifié la vie de qui et si il faut vraiment persister dans l'alimentation de ce brillant espace qui gonfle vraiment beaucoup d'agents.

2- on ouvre une nouvelle rubrique : « réfléchir avant de faire » qu'on généralise à tout le champ d'activités (y compris et surtout à la démarche stratégique)

3- Nous n'avons pas repris la proposition de l'un des nos lecteurs préconisant de virer les têtes de nœud... Mais, dans un souci de transparence et de démocratie, nous vous la soumettons...



Elle court, elle court la pointeuse...

Vendredi 5 juillet 2013 au soir : Les agents de la DRFiP 86 apprennent fortuitement que la pointeuse va être déplacée dès le lundi matin derrière la porte coulissant à l'entrée. Une affiche est apposée au dessus de la pointeuse pour confirmer l'information. Brusquement, cette machine n'était plus bien placée près de l'ascenseur où elle se tenait pourtant sagement depuis près de 3 ans. Mais, pour éviter un flux trop important d'agents esquivant « la seule et unique entrée (et sortie) du personnel située rue Monseigneur Augouard » ou n'empruntant pas la bonne porte d'entrée en passant par la cafétéria pour aller manger à midi

et perturbant le flot entrant à la salle de restauration, il aurait été décidé de changer la pointeuse de place. Attention, les agents n'ayant pas été informés des raisons qui ont motivé cette décision, ce sont de simples suppositions pour essayer de la comprendre rationnellement.

Lundi 8 juillet au matin : Superbe ballet d'agents dans les couloirs cherchant la pointeuse malgré le parcours fléché à la mode sioux : vous suivez les flèches « pointeuse » et vous arrivez à bon port.

Mardi 9 juillet au matin : Nouveau rebondissement : les agents sont informés que le déplacement

de la pointeuse a perturbé le fonctionnement d'AGORA et que par sécurité ils doivent noter les horaires effectués. De nombreux collègues ne se souvenant pas exactement de leurs horaires de pointage car ils font trop confiance à la machine, indiquent des horaires approximatifs. Houlà, il va falloir apprendre à faire travailler sa mémoire ! On ne saura qu'ultérieurement si AGORA a correctement intégré les pointages. Il y aurait un problème de câblage à cause du changement de place de la pointeuse... Donc, la pointeuse est retirée de son nouvel emplacement. Mais il faut la remettre quelque part, et rapidement, pour que les agents

puissent pointer avant leur départ à la pause de midi.

Mardi 9 juillet au midi : Finalement, un nouveau fléchage vient compléter le précédent pour trouver la pointeuse, cette fois-ci à l'ancien service ATI, posée à plat sur une table. Il est possible de pointer, mais on ne sait pas encore si la pointeuse va désormais enregistrer les horaires.

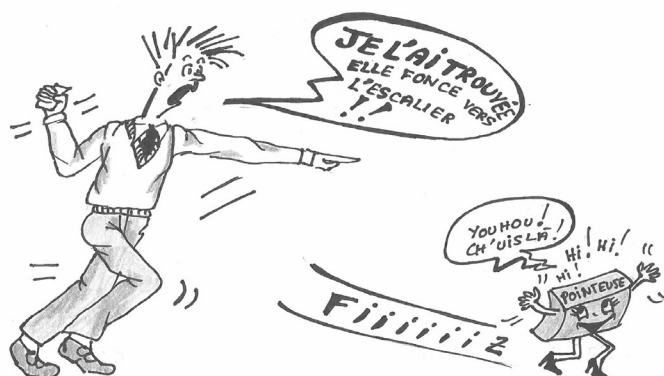
Mardi 9 juillet au soir : Retour de la pointeuse dans le hall d'entrée derrière les portes coulissantes.

Mercredi 10 juillet : Chouette, AGORA a correctement intégré les pointages. La pointeuse est toujours

dans le hall derrière les portes coulissantes à l'entrée du personnel.

La suite des péripéties de la pointeuse au prochain numéro ...

Enfin, de nombreux agents étant ou allant partir en congés pendant la période estivale, il sera amusant de deviner où pourra se trouver la pointeuse lors de leur retour de vacances. Nous n'avons pas fini d'entendre la question : « Mais elle est où, la pointeuse ? ».



Le DG, lui même, casse la DGFIP

Le DG comme le ministre ne cessent de clamer que les missions de la DGFIP ne sont pas remises en cause par les réformes successives et les suppressions d'emplois. La CGT Finances Publiques argumente quotidiennement contre ces affirmations, bien loin de la réalité quotidienne vécue par les agents.

Par une note du 3 juin il reconnaît lui même que les services ne peuvent plus faire face et participe à la défense des intérêts privés face à l'intérêt général. Dans cette note adressée aux comptables il écrit : « il est évident que le choix de revenir en régie est une décision de la seule responsabilité de l'ordonnateur. Mais nous devons éviter les transferts de charges induits ». Belle preuve, signée de sa main, que la DGFIP et son réseau de proximité ne peuvent plus faire face. Au lieu de défendre les moyens nécessaires pour fonctionner correctement il explique et donne un argumentaire aux comp-

tables pour tout faire pour empêcher ces missions nouvelles. Comme si un patron refusait un nouveau marché !!!

La note se livre à une démonstration assez lourde faisant une différence entre le contribuable local et le contribuable national... Comme ci les citoyens étaient découpables en rondelles de saucisson : consommateur, contribuable local, contribuable national... Tout ça sort de la même poche : la notre. Ce qui doit donc l'emporter c'est l'intérêt général.

Il explique même que toute décision de ré-internalisation se soldera par une dégradation de la qualité de travail. Une manière de faire comprendre que cette re-municipalisation se fera aux risques de la collectivité et tout compte fait du comptable lui même puisqu'il reste resté pécuniairement responsable du recouvrement des produits locaux...

Pour mettre en porte à faux les comptables par rapport aux ordonna-

teurs le DG n'aurait pas pu mieux s'y prendre. L'argumentaire qui accompagne la note vise à instrumentaliser le rôle de conseil du comptable en leur demandant de sensibiliser les élus sur « l'inopportunité financière » du choix de re-municipalisation.

Mais cette note dont la CGT Finances Publiques demande l'annulation va bien plus loin.

Elle tombe à un moment où les trois quarts des contrats de délégation du service public de la gestion de l'eau vont arriver à échéance. Aujourd'hui 71% du marché est concédé à trois grandes entreprises privées. L'eau vendue par ces entreprises est 30% plus chère. On mesure les enjeux. Et l'on voit bien que la DGFIP se met là aussi au service de la doctrine libérale. Pour la CGT l'eau comme l'énergie sont des biens publics qui doivent être gérés par des services publics sans recherche de profits.

Si vous souhaitez recevoir des informations par mail de la section CGT finances publiques de la Vienne envoyez un mail à cgt.drfix86@dgfix.finances.gouv.fr ou directement auprès d'un-e militant-e.

Vous pouvez consulter notre site internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/86/>